

RÉPUBLIQUE DU CONGO



Unité - Travail - Progrès

Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré

Le Ministre de l'Éducation Nationale

Vu l'ensemble des textes en vigueur portant organisation du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré,
Vu le Procès-Verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré

Série [redacted], dressé par le Jury Général du Baccalauréat du Second Degré

en date du [redacted] à [redacted]

confère à

M [redacted]

né(e) le [redacted] à [redacted]

Série [redacted] Centre d'examen [redacted] Matricule n° [redacted]

LETTRES le Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré

Mention [redacted], pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Brazzaville, le [redacted]

Signature de l'Impétrant

Le Ministre de l'Éducation Nationale
Par délégation, le Recteur

Inscrit sous le n° [redacted]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

École certifiée certifiée
conforme à l'original présenté
le 12 JAN 2012

Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré

u pour la légalisation de la signature

posée ci-contre de [redacted]

[redacted]

[redacted]



Настоящий документ легализован
Консульским отделом Посольства России
в Республике Конго, г. Браззавиль
« [redacted] » [redacted] 20 [redacted] г.
Заведующий Консульским отделом
Посольства России [redacted]
№ [redacted]



Jacques Jean Luc NYANGA
Secrétaire Général Adjoint,
Chef de Département
des Services Généraux

Jean Pierre Mbenga

Jean Pierre MBENGA